

SEMINAIRE **2009**
PLURIDISCIPLINAIRE :
Evaluation des Politiques Publiques

Mardi 10 novembre
CITE NATURE - ARRAS

Un programme proposé par :



PROGRAMME DU SEMINAIRE :

8h30

Accueil des participants

9h00

Propos introductifs

Monsieur Pierre de Bousquet de Florian

Préfet de Département du Pas-de-Calais

Monsieur Martin Hirsch

Haut Commissaire à la Jeunesse et aux Solidarités Actives ou son représentant (sous réserve)

Monsieur Olivier Toche

Directeur de l'Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (INJEP)

Monsieur Philippe Nortier

Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports du Pas-de-Calais

Monsieur Bernard Bier

Chargé d'observation et d'évaluation ; INJEP

9h30

Une expérience d'évaluation dans le domaine de la Politique de la Ville

IREV – Evaluation des impacts sociaux des Projets de rénovation urbaine

10h30 Pause

10h45

Une expérience d'évaluation dans le domaine de la Culture

IMPACT Evaluation / Université de Lille 3 – L'évaluation des Projets Culturels

13h30

Une expérience d'évaluation dans le domaine Médico-social

PEP 62 – La démarche d'Evaluation interne

14h30

Une expérience d'évaluation dans le domaine du Développement Durable

CERDD - Evaluation et Développement Durable

15h30 Pause

15h45

Une expérience d'évaluation dans le domaine de l'Education

Réseau DEMEVA – L'évaluation des Politiques Educatives Locales

16h45

Réactions des participants – Echanges / débats avec les participants

17h15

Regards et Réactions des grands témoins

Joël Balavoine

Inspecteur Général de la Jeunesse et des Sports

Hélène Combe

Déléguée Générale de l'Observatoire de la Décision Publique

Institut Régional de la ville – Evaluation des impacts sociaux des Projets de rénovation urbaine

Incontestablement, il existe une véritable difficulté de compréhension des situations sociales et des faits sociaux, des processus de disqualifications en œuvre sur les territoires prioritaires (voir au delà d'une manière plus générale). L'expérience d'évaluation des impacts sociaux des PRU tente de donner la parole aux bénéficiaires de la ville et de confronter les points de vue (décideurs – bénéficiaires). Au travers de ce système révélé, il s'agit ici d'aborder la question centrale des parties-prenantes des politiques publiques.

IMPACT Evaluation / Université de Lille 3 – L'évaluation des Projets Culturels

Dans la mesure où l'évaluation inciterait à poser les résultats attendus d'une action en amont de sa mise en œuvre – prédictibilité –, à l'appui des normes et de référentiels ou de références communes quels sorts par conséquent réserver à l'inattendu ? à l'incertain ? Comment doit-on qualifier l'émergent ?

CERDD - Evaluation et Développement Durable

L'idée de « finitude » du monde est aujourd'hui largement vulgarisée. Face à des ressources naturelles planétaires limitées et à l'augmentation significative et continue du nombre d'habitants Interdépendance et Complexité sont deux des caractéristiques nouvelles du développement. Ces notions introduisent la question des échelles d'intervention et de leurs étroites interrelations. Agir au local – penser au niveau mondial est une des contraintes nouvelles de politiques publiques et de leurs évaluations.

PEP 62 – Evaluation interne dans le domaine médico-social

L'obligation légale « d'entrée en évaluation » s'impose aux établissements médico-sociaux depuis 2005. Deux choix s'offrent dès lors aux établissements l'évaluation externe portée de l'extérieur, l'auto-évaluation interne accompagnée. Quels choix, Quels résultats ? L'expérience des PEP du département du Pas-de-Calais met en évidence qu'au travers de l'évaluation, des évaluations, méthode et éthique de l'action sont deux de leurs invariants.

Réseau DEMEVA – L'évaluation des Politiques Educatives Locales

La recherche – action engagée par la Direction Départementale de la Jeunesse et des sports du Pas-de-Calais visant à produire une démarche d'évaluation partagée des Politiques Educatives Locales et l'accompagnement réflexif conduit par l'INJEP dans le cadre de la publication d'un numéro des « cahiers de l'action » conduisent à deux conclusions. L'Etat peut, se doit de conduire des évaluations mais il se doit également de tirer les conclusions des expérimentations qu'il mène d'accepter ses échecs et de revaloriser ses erreurs.